

# Aide-mémoire de vente «Mobile Voucher»

relative à la Convention «Voucher Services»  
(Vente de vouchers électroniques et de bons)

Le partenaire affilié s'engage à retirer exclusivement ses Mobile Vouchers auprès de SIX Payment Services et à créditer SIX Payment Services pour les Mobile Vouchers acquis par lui après déduction de la commission sur les ventes mentionnée ci-dessous.

	Pour le <b>ValuePIN de Swisscom</b> , le partenaire affilié perçoit une <b>commission sur les ventes de 2,90%</b> du prix de vente.
<b>Sunrise</b>	Pour le <b>sunrise pronto refill ticket de Sunrise</b> , le partenaire affilié perçoit une <b>commission sur les ventes de 2,50%</b> du prix de vente.
<b>Salt.</b>	Pour le <b>PrePay-eVoucher-Code de Salt</b> , le partenaire affilié perçoit une <b>commission sur les ventes de 3,00%</b> du prix de vente.
	Pour le <b>yalloTicket refill de Yallo</b> , le partenaire affilié perçoit une <b>commission sur les ventes de 2,75%</b> du prix de vente.
	Pour le <b>Lebara Mobile de Lebara</b> , le partenaire affilié perçoit une <b>commission sur les ventes de 2,50%</b> du prix de vente.
	Pour le <b>Lycamobile Prepaid de Lycamobile</b> , le partenaire affilié perçoit une <b>commission sur les ventes de 4,20%</b> du prix de vente.

Les commissions sur les ventes s'entendent à chaque fois TVA comprise.

## 1. Processus technique

Le processus technique est décrit dans le mode d'emploi en vigueur qui est utilisé avec la possibilité de connexion par le partenaire affilié (par exemple terminal). SIX Payment Services est habilité à émettre des directives complémentaires.

Les imprimantes nécessaires à l'impression des Mobile Vouchers doivent être placées de telle sorte que l'impression ne puisse être vue par des tiers (et pas non plus à l'aide d'auxiliaires optiques tels que des jumelles, des caméras de surveillance, etc.).

## 2. Retrait de Mobile Vouchers

Le partenaire affilié prend connaissance du fait que le Mobile Voucher est valable lorsque celui-ci a été imprimé par son imprimante à l'aide du système.

Le Mobile Voucher ne doit être imprimé par le partenaire affilié que lorsque le client est présent.

Le partenaire affilié doit remettre immédiatement le Mobile Voucher au client à l'issue de la procédure de paiement.

Le partenaire affilié doit veiller au fait que du papier en quantité suffisante se trouve dans l'imprimante afin de permettre la production du Mobile Voucher. Au cas où le Mobile Voucher ne pourrait pas être produit ou pas dans son intégralité, le partenaire affilié a l'obligation de suivre le processus d'annulation selon le chiffre 3 ci-après.

Le partenaire affilié indiquera au client, sous la forme appropriée, qu'il doit procéder immédiatement au Reload pour sa propre sécurité.

## 3. Annulation

L'annulation des retraits de Mobile Vouchers est impossible par l'intermédiaire des possibilités de raccordement concédées par SIX Payment Services. Ainsi, en

cas d'annulation, le partenaire affilié doit contacter SIX Payment Services par le numéro de téléphone 0900 60 60 20 (CHF 1.80/Min, 7x24 heures). SIX Payment Services procédera à l'annulation du retrait de Mobile Voucher ainsi qu'à l'éventuelle facturation du partenaire affilié. SIX Payment Services se réserve le droit de prélever des frais pour ce processus en cas d'incidents répétés chez le partenaire affilié.

#### 4. Avis de bonification/Décompte

SIX Payment Services remet périodiquement au partenaire affilié (en principe chaque mois) un décompte écrit. Sur demande du partenaire affilié et contre prélèvement de frais, celui-ci peut également être remis à des intervalles plus rapprochés.

#### 5. Limite de retrait quotidien

Pour des raisons de sécurité, le retrait de Mobile Vouchers est limité par journée (limite de retrait quotidien). Le partenaire affilié peut demander à augmenter la limite du retrait quotidien auprès de SIX Payment Services (téléphone du Customer Service 0848 832 000). Le partenaire affilié ne dispose d'aucun droit à une augmentation de la limite de retrait quotidien.

#### 6. Protection du mot de passe

Le partenaire affilié peut, pour sa propre sécurité, utiliser une protection supplémentaire du mot de passe pour le retrait de Mobile Vouchers. Pour la procédure, voir le mode d'emploi du terminal.

**Aide-mémoire de vente Mobile Voucher version Août 2015. Remplace toutes les versions antérieures. Cet «Aide-mémoire de vente Mobile Voucher» fait partie intégrante de la convention «Voucher Services» (vente de Vouchers électroniques et de bons).**

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous: [www.six-payment-services.com/contacts](http://www.six-payment-services.com/contacts)

SIX Payment Services SA  
Hardturmstrasse 201  
Case postale  
CH-8021 Zurich

SIX Payment Services (Europe) S.A.  
10, rue Gabriel Lippmann  
5365 Munsbach  
Luxembourg

SIX Payment Services (Austria) GmbH  
Marxergasse 1B  
1030 Vienne  
Autriche

